Arrêté n°2026-DD37-PPSMS-0056 du 3 novembre 2026 portant prolongation du mandat des membres composant le Conseil territorial de santé d'Indre-et-Loire

Mis à jour le 13 novembre 2026
De Uriopss Centre

ASSOCIATION ET POUVOIR D'AGIR

BRÈVE

INFO CENTRE-VAL DE LOIRE



Les membres du CTS 37 étaient désignés jusqu'au 21 février 2027. Afin d'assurer la continuité des travaux, leur mandat est prolongé jusqu'au 7 mars 2027, date de mise en place de la nouvelle mandature du CTS d'Indre-et-Loire.